

Cote du document: WGG 2015/2/L.1
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 20 mai 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour provisoire

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Raït Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — Deuxième réunion
Rome, 17 juin 2015

Pour: Approbation

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Système de listes en vigueur au FIDA
4. Représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA
5. Questions diverses

Date de la réunion du groupe de travail en octobre

Annotations

Ouverture de la réunion

1. La deuxième réunion du groupe de travail ad hoc sur la gouvernance se tiendra le mercredi 17 juin 2015 de 14 h 30 à 17 h 30, dans la salle Ovale, au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono (Rome).

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la deuxième réunion figure dans le présent document (WGG 2015/2/W.P.1).

Système de listes en vigueur au FIDA

3. En réponse à la demande formulée lors de la première réunion du groupe de travail (avril 2015), on trouvera dans le document WGG 2015/2/L.2, pour information, une analyse retraçant l'historique de l'instauration du système de listes en vigueur au FIDA ainsi que son évolution au fil des ans, assortie des conclusions et recommandations des évaluations, au niveau de l'institution, de l'efficacité et de l'efficience institutionnelles des opérations financées par le FIDA et des reconstitutions du FIDA.

Représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA

4. Le document WGG 2015/2/L.3 fournit un aperçu de la représentation des États membres au sein des organes directeurs et de son évolution dans le temps.

Questions diverses

5. Date de la réunion du groupe de travail en octobre

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le groupe de travail sera invité à approuver la date fixée pour la réunion d'octobre.